

Envoyé en préfecture le 18/12/2023 Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID: 015-241500230-20231214-DEL_2023_164-DE

Extrait du registre des délibérations

Le Conseil Communautaire, convoqué le 8 décembre 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **14 décembre 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers représentés : 14

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS:

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Vanessa BONNEFOY, Michel COSNIER, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Louis PRAX, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Maryline MONTEILLET (représentée par Nathalie GARDES), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Nadine BRUEL (représentée par Dominique FABREGUES), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Frédéric GODBARGE (représenté par Louis ESTEVES), Christophe PESTRINAUX (représenté par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-François RODIER (représenté par Cécile GANE), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Jean-Luc TOURLAN (représentée par Gérard PRADAL), Jean-Louis VIDAL (représentée par Thierry CRUEGHE)

ETAIENT ABSENT(E)S:

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2023_164 : GRANDS EQUIPEMENTS / CONVENTION DE MUTUALISATION DE SERVICES ENTRE LA VILLE D'AURILLAC ET LA CABA POUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS DU STADE JEAN ALRIC - ANNÉES 2023-2026

Rapporteur: Monsieur Charly DELAMAIDE

Propriétaire et gestionnaire du Stade Jean Alric, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) ne dispose pas en interne des moyens humains et matériels spécifiques permettant d'assurer sur ce site l'entretien du terrain d'honneur en pelouse naturelle et du terrain d'entraînement en gazon synthétique.

Aussi, il est proposé de renouveler, dans des formes et des conditions largement similaires, la convention de mutualisation de services avec la Ville d'Aurillac qui est arrivée à échéance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de valider les termes de la convention renouvelée de mutualisation de services entre la Ville d'Aurillac et la CABA pour l'entretien des terrains du Stade Jean Alric, dont le projet est joint en annexe ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID: 015-241500230-20231214-DEL_2023_164-DE

- d'autoriser Monsieur le Vice-Président en charge des Grands Équipements Sportifs à signer ladite convention et tout acte y afférent.

> Au registre sont les signatures, Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.